

## **PROCES VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE**

### **- SEANCE DU 13 AVRIL 2010 -**

Etaient présents : M. AMELOT, M. BAUDRY, Mme BEGHAIN, Mme BERDET, Mme BINET, Mme BOISSON-GABARRON, M. BRUN, Mme CHOUKRI-BOUZIANI, Mme CLAVEL, Mme COLIN, M. DI MEO, Mme FOUSSETTE, Mme FROMENTIN, Mme GAILLARD, Mme GILLE-BELOVA, Mme GOMEZ-VIDAL, M. GRANDJEAT, Mme GUILHAMON, M. LABESQUE, Mme LEPAGE, M. LAURAND, Mme LAURE, M. MARTY, M. PRUD'HOMME, M. RABATE, M. REVAUGER, M. SANKA.

Etaient invités : M. BART, Mme TIFFON.

Le Président, Monsieur BRUN, ouvre la séance à 9 H 15 par des informations d'ordre général.

#### **➤ Informations relatives à la recherche dans le cadre du PRES et du Grand Emprunt**

Le but du grand emprunt est de soutenir la recherche. En contrepartie, la gouvernance du PRES doit être réformée. A Bordeaux, le problème est qu'il existe des tensions entre les universités à dominante scientifique et les autres au sujet de la création d'un grand établissement dont 50% du conseil d'administration seraient constitués de personnalités extérieures issues du monde socio-économique. Bordeaux 3 notamment n'envisage absolument pas la création de ce grand établissement ni une éventuelle fusion des universités actuelles, et encore moins à la cadence que Bordeaux 1 désire imposer.

La proposition qui est faite au Conseil Régional et au PRES est la création d'une structure confédérale.

Nos collègues autour de Monsieur LOQUAY continuent à travailler et élaborer des projets susceptibles d'être financés par le grand emprunt, mais ils risquent d'être refusés en raison de toutes ces tensions et négociations.

Il est à noter que le Conseil Régional est favorable à un grand établissement et ne comprend pas que nous n'y arrivions pas.

Bordeaux 3 n'est pas le seul établissement à soutenir ce projet de structure confédérale, Bordeaux 4, l'IEP et des écoles d'ingénieurs comme IPB (l'Institut Polytechnique de Bordeaux) et l'ENITA (Ecole Nationale d'Ingénieurs des Travaux Agricoles) nous soutiennent.

Il ne faut pas se leurrer non plus, la plus grosse partie du grand emprunt va partir vers Bordeaux 1 et 2.

### ➤ **Rappel de la réglementation**

Un MCF non HDR peut encadrer un mémoire de master mais la présidence du jury de soutenance de ce mémoire doit être assurée par un professeur ou un MCF HDR.  
Le master est un diplôme de 2<sup>ème</sup> cycle maintenant.

Cette information doit être relayée au sein des équipes et des UFR.

Madame GOMEZ-VIDAL avait tenu ce discours auprès de ses collègues et se réjouit que cette information soit diffusée.

Monsieur REVAUGER fait remarquer qu'un grand nombre de soutenances de mémoires sont à venir avant la fin de l'année universitaire et qu'il faut donc diffuser au plus vite cette information.

## **I – APPROBATION DU PV DU CS DU 25 FEVRIER 2010**

Monsieur LAURAND fait remarquer qu'il y a une erreur dans l'intitulé du colloque page 8 du PV, il s'agit du de trinitate de Saint Augustin.

Madame BINET rappelle qu'en page 3 du PV, il faut indiquer UFR des études ibériques et ibéro-américaines et non d'espagnol.

**➤ *Sans autre demande de modification, le PV est approuvé à l'unanimité.***

## **II – ORGANISATION DES JOURNEES DE LA RECHERCHE**

Monsieur BAUDRY rappelle où nous en sommes aujourd'hui en ce qui concerne la préparation de ces deux journées :

- ✓ Elles auront lieu les 13 et 14 octobre prochains.
- ✓ L'objectif est de travailler sur les liaisons entre les EA et UMR et renforcer la politique scientifique de l'établissement.
- ✓ Le comité de pilotage de ces journées se réunit une fois par semaine.
- ✓ Un responsable a été désigné pour chaque axe : Monsieur RETAILLE pour le 1<sup>er</sup> axe : nature, ville, environnement et Monsieur GRANDJEAT pour le second axe : mobilités, hybridations, identités plurielles.
- ✓ Une demande de rendez vous a été faite auprès de Monsieur RICHEBOIS, directeur de la recherche au sein du Conseil Régional, afin d'exposer la recherche de notre établissement et de renforcer le budget de ces deux journées.
- ✓ La 1<sup>ère</sup> journée sera plutôt consacrée aux doctorants, la rentrée solennelle est d'ailleurs prévue ce jour-là.

✓ Une prise de contact a été menée auprès de plusieurs personnalités extérieures afin de s'ouvrir vers la société civile ; ce ne sont pas forcément des enseignants-chercheurs venant d'autres universités.

Monsieur BAUDRY demande que chaque membre du CS parle autour de lui de ces journées de la recherche.

Madame (doctorante nouvellement élue) : demande comment les doctorants seront prévenus ? Cela se fera-t-il par l'école doctorale ou par les directeurs des équipes de recherche ?

Monsieur BAUDRY précise que ces deux canaux seront utilisés : un mél sera envoyé par l'école doctorale à tous les doctorants pour information. Le choix des doctorants intervenants se fera par les directeurs des équipes et par ceux de l'école doctorale.

Monsieur RABATE complète ces informations en précisant qu'une information sera accessible sur le site web de notre université, à l'attention des doctorants et des étudiants de master 2.

Madame CHOUKRI-BOUZIANI demande si une ouverture vers les BIATOS des équipes de recherche, voire tous les BIATOS, ne pourrait pas être envisagée aussi.

Pour Monsieur BRUN, ce n'est pas une ouverture, les BIATOS doivent se sentir concernés comme les enseignants-chercheurs des équipes de recherche. Les journées de la recherche sont un moment privilégiées pour montrer ce qu'est la recherche dans nos disciplines. Il a par ailleurs profité de son rendez vous au Conseil Régional pour demander au président, Monsieur ROUSSET, de venir faire l'ouverture de ces journées et de le prévoir dès aujourd'hui dans son agenda. Ces journées de la recherche sont essentielles dans la période trouble que nous traversons actuellement.

Monsieur BAUDRY précise qu'un partenariat avec Cap Sciences est mis en place : présent lors de ces journées par un stand et des expositions virtuelles notamment sur la ville ; un tiré à part spécial dans leur revue H2O. En outre, Cap Sciences va consacrer un « dimanche de la science » sur la politique scientifique de notre établissement.

Madame BOISSON-GABARRON demande si en tant qu'intervenante extérieure la directrice des archives départementales ne pourrait pas être invitée.

### **III – POLITIQUE EDITORIALE**

Monsieur BAUDRY rappelle que nous sommes actuellement en train de collecter un certain nombre d'informations qui permettront de prendre des décisions sur la politique d'établissement en la matière.

Il a été décidé dans le cadre d'un précédent CS, que les actes de colloque devaient être mis en ligne au lieu d'être publiés. L'avantage financier est indéniable : division des coûts par deux. Dans le cas où les PUB ne font pas la mise en forme, les coûts se réduisent à 600 euros. Il est rappelé que la vente peut se faire à l'exemplaire, voire même à l'article.

Monsieur BAUDRY annonce que le conseil consultatif des PUB se réunira le mercredi 21 avril prochain.

Monsieur BRUN précise que dans le rapport préliminaire de l'AERES sur l'établissement, une des remarques est le trop grand nombre de collections des PUB et que

l'objectif est de réduire progressivement leur nombre. Une réflexion doit donc être menée, tenant compte du jugement négatif extérieur.

Monsieur RABATE ne comprend pas l'autonomie des PUB et le rôle que doit tenir le Conseil scientifique vis-à-vis des PUB.

Pour Monsieur BRUN, il en est de même pour d'autres services centraux comme la formation continue, l'autonomie ne signifie pas indépendance. Ces services centraux ont des conseils d'administration qui doivent rendre des comptes.

Madame GOMEZ-VIDAL demande quels sont les membres de ce conseil consultatif des PUB ?

Monsieur BRUN explique que, quand il a demandé à avoir la liste des membres, il a constaté qu'il y avait beaucoup de retraités ou des enseignants-chercheurs ne faisant plus partie de Bordeaux 3.

Madame BINET rappelle qu'elle fait partie du conseil consultatif des PUB mais qu'elle n'a jamais été convoquée...

Monsieur BRUN annonce qu'il faudrait le nom de 4 membres du CS pour assister à la réunion du Conseil consultatif des PUB du 21 avril. Il remarque que la part de l'interuniversitaire est grande en théorie mais pas en pratique. Des collègues notamment de Bordeaux 2 et 4 vont être invités.

Monsieur BART souhaite revenir sur l'aide du BQR apportée aux revues jusqu'à maintenant et à sa remise en cause par le Conseil Scientifique. Le BQR servirait à aider des numéros mais pas de façon récurrente les revues. Après discussions avec d'autres directeurs de revues, il souhaite qu'une réunion sur le soutien aux revues soit fixée afin de rassurer les uns et les autres.

Monsieur BRUN rappelle qu'il y a environ un an avait été envisagé le recrutement d'un ASI ou d'un IGE pour s'occuper de la gestion des revues au sein de notre établissement et que cela n'a pas abouti.

Monsieur BART précise que dans le rapport préliminaire de l'AERES, un soutien aux revues est demandé.

Monsieur BRUN estime que si on suit les conseils de l'AERES, on devrait embaucher 40 personnes d'un jour sur l'autre, mais cela peut nous servir vis-à-vis du Ministère...

Monsieur BAUDRY a dit à Monsieur MONDOT qu'un CS élargi aux directeurs des revues se réunira, après avoir travaillé en comité auparavant.

Monsieur BART voulait simplement faire part des inquiétudes des directeurs de revues.

Madame GAILLARD souhaite savoir si le dossier de rapprochement MSHA-PUB est clos.

Monsieur BRUN explique que la MSHA ne souhaite pas vraiment un rapprochement, idem avec Ausonius Editions, alors que l'AERES estime qu'ils disposent aussi d'un trop grand nombre de collections. Il existe une redondance entre la MSHA et les PUB et cela ne peut plus durer très longtemps. Des réflexions doivent être menées sur la concentration ou la fusion de collections au niveau des PUB et de la MSHA. Monsieur BRUN revient sur sa question relative aux membres du CS désireux de participer au conseil consultatif des PUB.

**5 membres se proposent :**

- Madame GAILLARD,
- Monsieur REVAUGER,
- Madame GOMEZ-VIDAL
- Monsieur PRUD'HOMME
- Madame CHOUKRI-BOUZIANI.

Madame CHOUKRI-BOUZIANI propose de déposer un exemplaire papier des actes de colloque au SCD.

Monsieur LABESQUE est réticent à l'idée de développer ces publications en ligne, vis-à-vis notamment de la protection des droits d'auteur. Un dépôt au SCD pourrait garantir cette protection.

Monsieur LAURAND estime qu'il ne faut pas oublier que la recherche doit être diffusée.

Monsieur BRUN rappelle que la plupart des articles scientifiques de haut niveau sont diffusés électroniquement et que cela ne pose aucun problème sur le plan de la protection. Mais accompagner cette diffusion électronique d'un dépôt papier est intéressant.

Monsieur LABESQUE se réjouit que Bordeaux 3 se soit dotée d'un logiciel de lutte contre le plagiat.

#### **IV – QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur BAUDRY soumet à l'approbation du CS un dossier de demande de soutien aux colloques scientifiques au Conseil Régional sur « les châteaux : naissance et métamorphoses – 18<sup>ème</sup> colloque des rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord, les 24, 25 et 26 septembre 2010 » organisé par Monsieur BOUTOULLE.

**➔ Approuvé à l'unanimité moins une abstention.**

Informations données par Monsieur BART suite à la réunion du collège doctoral du 12 avril : Cela concerne les formations en langue, notamment l'anglais scientifique. Bordeaux 1 et 2 ont fait une proposition sans en parler auparavant aux directeurs de l'ED de Bordeaux 3. Ces derniers ont émis de vives protestations, en raison de la logique du PRES qui veut que tous les établissements soient informés auparavant, ce qui n'a absolument pas été le cas. L'IEP a même parlé d'un coup de force effectué par Bordeaux 1 et 2, qui n'ont pas réagi aux attaques.

Il a donc été décidé dans le cadre du collège doctoral que l'ED Montaigne-Humanités prenait en charge le dossier et qu'une réunion transversale serait donc prévue pour organiser cet enseignement de l'anglais scientifique.

Monsieur RABATE informe les membres du CS que les directeurs de l'ED et le VP CS rencontreront la semaine prochaine une personne de la cellule projet du PRES pour discuter du doctorat unique. Il dit qu'il y aura beaucoup de résistances de notre part, car le désir du PRES est de « tirer vers le haut » ce qui signifie pour certains de limiter la durée des thèses en SHS à 3 ans.

Monsieur BRUN estime qu'il faut être offensif, faire entendre que notre vision de l'excellence ne passe pas par une thèse en 3 ans. Le collège doctoral existe bien au sein du

PRES mais une sérieuse révolution culturelle est nécessaire chez nos collègues de Bordeaux 1 et 2 pour que ce collège puisse un jour gérer aussi les allocations. Par exemple, ils ne considèrent pas nos collègues du second degré qui font une thèse comme des doctorants financés.

Monsieur RABATE dit répéter le même discours depuis des années chaque lundi matin au PRES, sans compréhension de la part de nos interlocuteurs des universités de sciences dures. Tous les dossiers abordés sont très politiques.

Monsieur BRUN rappelle que cela est vrai à tous les niveaux, y compris aux réunions des présidents d'universités du PRES qui ont lieu chaque jeudi soir.

Il ne faut pas oublier que c'est notre avenir collectif qui est en jeu. S'ils n'arrivent pas à admettre que nos spécificités en matière de recherche doctorale existent, nous n'avancerons sur aucun dossier.

Monsieur LAURAND estime que les professeurs du secondaire ne doivent pas être considérés comme des thèses financées, il faut se battre pour obtenir davantage de bourses de tout type.

Monsieur BRUN rappelle que les universités de sciences dures estiment que nos thésards sont financés à 10 % seulement et que 90% de nos docteurs sont des chômeurs...

Nous sommes d'accord sur l'idée qu'il faut se battre sur toutes les bourses (nationales, régionales, CIFRE, d'entreprises,...).

Monsieur GRANDJEAT pensait que l'affaire était entendue depuis deux ans sur la durée des thèses et que cela avait été validé par le collège doctoral du PRES.

Pour Monsieur BART, ce sont des rapports de force qui reviennent toujours sur le tapis. Pour information, il rappelle que les thèses durent 5 ans aux Etats-Unis et que Bordeaux 1 dispose de 4 écoles doctorales.

Monsieur BRUN a déjà dit au président de Bordeaux 1 de venir à Bordeaux 3 chercher des conseils pour réduire le nombre d'écoles doctorales au sein de son établissement.

Monsieur RABATE rappelle que nous avons 50% de nos thèses financées en comptant les bourses des étudiants étrangers. L'argumentaire que nous devons tenir est le suivant : d'une part, les professeurs du secondaire font des thèses au titre de la formation continue, d'autre part, les thèses en sciences dures de 3 ans sont des PHD, les meilleurs docteurs deviennent des post-doc et font réellement une thèse à partir de moment-là ; enfin il faut nouer de alliances stratégiques avec l'IEP, Bordeaux 4 et certaines sciences dures comme les mathématiques, qui ne sont pas d'accord avec la durée de 3 ans qu'imposent les sciences appliquées.

Il rappelle enfin qu'il est de la responsabilité du directeur de thèse de ne pas s'inquiéter des 15% de thèses non financées et de l'avenir de ces thésards...

Madame BOISSON-GABARRON souhaite savoir comment se passent les relations au sein des autres PRES en France.

Monsieur BRUN annonce qu'à Toulouse, le président du PRES a démissionné le mois dernier par exemple, mais cela a l'air de mieux se passer à Lyon.

Monsieur DI MEO estime qu'il faut prendre garde à ne pas mépriser le point de vue des autres universités du PRES. La société attend que nous apportions des réponses à certaines questions relatives à la nature, au développement durable par exemple.

Pour Monsieur BRUN, nous ne les méprisons pas, ce sont eux qui nous méprisent...

Monsieur LAURAND rappelle que son intervention précédente n'était absolument pas une attaque.

Monsieur RABATE reconnaît que nous devenons tous susceptibles vis-à-vis de certains sujets abordés.

Pour clore cette discussion à la demande du président, Madame GOMEZ-VIDAL estime que certaines disciplines ne peuvent pas aller vers l'utilitaire ou le rentable.

Madame BOISSON-GABARRON aimerait que les 5 doctorants nouvellement élus au Conseil scientifique se présentent.

- Mademoiselle CLAVEL, doctorante au CEMMC sous la direction de Madame GUILLAUME,
- Mademoiselle FOUSSETTE, doctorante à ADES, sous la direction de Monsieur DI MEO,
- Monsieur LABESQUE, doctorant au MICA sous la direction de Madame LEPRUN,
- Monsieur MARTY, doctorant au MICA, sous la direction de Monsieur LAFARGUE,
- Monsieur SANKA, doctorant à ADES, sous la direction de Monsieur RETAILLE.

La séance du conseil scientifique plénier est levée à 10 H 30.

Le Président

Patrice BRUN